

LISTE DE VICTIMES DE CAMISARDS

L'informatisation de certains documents est devenu nécessaire .il est encore bon nombre de foyers qui ne sont pas équipés d'ordinateurs familiaux,et de ce fait le contenu extrêmement riche des bibliothèques nationales, encyclopédies documentations, qui est stocké sur Internet leur est impossible.

Certains documents sont particulièrement intéressants pour les chercheurs généalogistes qui comme moi sont curieux de tout, et amoureux de ce merveilleux « pays » des CEVENNES, voici donc la

« *Liste de victime de camisards* »

Texte de l'abbé jean ROUQUETTE (1871-1927)

En publiant cette liste de victimes de camisards, je ne prétends nullement la donner complète, ni infirmer des massacres, opérés dans certains lieux, et dont je n'ai trouvé nulle mention dans les archives, dans les 24 liasses qui contiennent, les procès, les suppliques, les procès verbaux ou les enquêtes des années

1702- 1705.

Je pense que certains auteurs contemporains des faits, ont été souvent induits en erreur, non pas tant sur la matérialité des faits, que sur le nombre des victimes, et même souvent sur la date.

Presque jamais il n'y a concordance entre les écrivains de cette, époque :LABAUME ,LOUVRELOEIL, BRUEYS,et les documents contemporains sur les circonstances des mêmes faits .le lecteur pourra s'en convaincre pour les principaux massacres qui eurent lieu :

FRAISSINET DE FOURQUES, CHAMBORIGAUD, CENDRAS,

SATURARGUES BELVEZET, VALSAUVE,

(Celui ci est inédit) ou je donnerai le chiffre des victimes d'après les auteurs contemporains, et d'après les archives.

Malheureusement le nom des valets et des bergers n'est pas toujours mentionné.

Autant que possible l'ordre chronologique des faits a été conservé .mais il y a certaines paroisses ou il y a eu des victimes à des époques différentes, et la, certaines se trouveront groupées avec les correspondances de dates et de lieux.

L'attention est porté au lecteur : Certains témoignages peuvent heurter les sensibilités, car il s'agit d'actes barbares, racontés et témoignés avec la plus grande vraisemblance.

PONT DE MONVERT(24 juillet 1702)

- Abbé du CHAYLA ;
- ROUX maître d'école ;
- Michel RAVAJAT, valet de l'abbé du CHAYLA , blessé,(mort douze jours après)

FRUGERES (ou FREGERES) (25 juillet 1702)

- Abbé REVERSAT, curé

CHATEAU DE LA DEVEZE (25 juillet 1702)

- Louise de PARLIER et ses trois fils qui sont :
- pierre DARNAL,
- francois DARNAL
- Thérèse DARNAL
- AFFOURTIT, leur rentier.

SAINT ANDRE DE LANCIZE (25 JUILLET 1702)

- Abbé BOISSONADE curé.
- le maître d'école.

SAINT HILAIRE DE BRETMAS (14 OCTOBRE 1702)

- Pierre CLARIS

SAINT GERMAIN DE CALBERTE (OCTOBRE 1702)

- pierre GELLY et sa femme *de mazelrosade*, paroisse de saint germain.

Voici la vérité sur ce fait :Les rebelles entrèrent dans sa maison « lequel GELLY,ils égorgèrent,et après lui la femme dudit GELLY qui était enceinte de six ou sept mois » déposition de M. ILAIRTE,curé de SAINT GERMAIN.

BAGARS (OCTOBRE 1702)

- Etienne JOURDAN, sergent de milice, déposition de sa femme dlle Jeanne de VIGNOLES: « Son mari a été tué sous ses yeux, parce que son mari comme officier,tua en 1692,le nommé *VIVENS*,fameux scélérat », .

EUS (1er NOVEMBRE 1702)

- Suzanne BONDURAN.

NERS (3 NOVEMBRE 1702)

-Abbé pierre MARTEL “faisant les écoles en l’absence du sieur honoré ARNAUD, prêtre réfugié à NIMES »

-guillaume BECHARD,tisserand ,second consul

SAINT MAURICE DE CAZEVIELLE. (NOVEMBRE 1702)

-un chasseur du gouvernement d’ALAIS, le 3 novembre 1702.

-jean ARNOUX : Le 23 novembre 1702

-un nommé FOULON. Dans une supplique de marc CLARY,on lit que les rebelles tuèrent FOULON,et qu’ils consultèrent le prophète pour savoir si ils devaient tuer le suppléant... Le prophète ordonna de différer la mort.

MOISSAC (9 NOVEMBRE 1702)

Les trois sœurs (procès verbal de VIALA, plainte du père)

-Anne PRATLONG, âgée de 33 ans.

-Jeanne PRATLONG âgée de 28 ans.

-marguerite PRATLONG, âgée de 25 ans.

« Ayant trouvé, en faisant remuer les ruines de sa maison,les ossements et le crâne d’une de ses filles et le restant estant tout en poudre ».

-Mardochée BOUSQUIER : Consul assassiné dans sa maison le 5 janvier 1703 (plainte de jacques LAUZE, son beau frère)

BRAGASSARGUES (nuit du 24 au 25 novembre 1702)

-RIEUCARD.

-le valet de RIEUCARD.

Les rebelles les enlevèrent et vont les tuer dans l’église de SERIGNAC (plainte du beau père de RIEUCARD

FONS SUR LUSSAN (NOVEMBRE 1702)

-le maître d’école.

-jean CLAVEL.

-Denis PEIRAUBE (fait le mort et échappe à ses assassins)(supplique de Charles de NARBONNE,curé)

ALAIS (4 décembre 1702)

-Martial MARTIN : Reçoit un coup de fusil à la tête, fait le mort, en est malade six mois.

-un inconnu tué avec MARTIN.

SAINT PRIVAT DE VALLONGUE (14 decembre 1702)

-césar VERDEILLAN

-Charles SAUNIER :il avait fait prendre le père de Salomon COUDERC,le prophète que nous avons vu avec LAPORTE « Salomon le fit assassiner par trois hommes de sa troupe »
CHATEAU DE SERVAS (21 DECEMBRE 1702)

- Louise ABERLENC.
- jacques le BERGER.
- François ABERLENC (blessé).

SAUVE (DECEMBRE 1702)

Il a été trouvé bien souvent la mention de la prise de SAUVE par ROLAND, en décembre 1702, malheureusement, il n'y pas de nom .les contemporains citent plusieurs prêtres exécutés, les habitants se portèrent « au devant de l'église pour empêcher que ces malheureux ne brûlassent la dite église ,mais ils durent céder à la force de ces rebelles »supplique de jacques DURAND, BAGARD.

«Les fanatiques étant entrés par surprise dans la ville de SAUVE au mois décembre de l'année dernière (1702),y commirent beaucoup de sacrilèges et de massacres »
Supplique de, noble hercule DURAND DE VEZENOBRE.

SAINT DEZERY (4 JANVIER 1703)

- pierre NADAL.

BELVEZET (5 JANVIER 1703)

C'est bien à cette date qu'il faut fixer le massacre de BELVEZET.

C'est le premier village dévasté systématiquement par les bandes camisardes .il y a deux liste de victimes:l'une dressée d'après la plainte des rares survivants, le 4 juin 1705 ; L'ordonnance d'enquête de BAVILLE est du 12 juin 1705.

L'autre liste a été dressée à l'occasion du procès fait par ordre de BAVILLE à un soldat camisard.

Première liste:

- La femme du baille jean ROSSEL.
- la fille d'Elias RAFIN.
- la fille de louis RAFIN.
- le fils de Simon LAVRE : « à été martérisé »
- le beau-frère de pierre MATHIEU.
- Mathieu ROUSSEL.
- pierre ROUSSEL.
- Henri ROUCHER.
- claude ROUSSEL et sa femme.
- jean VERNEDE.
- jean DUCROS.
- La sœur de guillaume RAVEL.
- jean RAVEL, oncle de guillaume RAVEL.
- la mère de jean RAVEL.
- le berger de jean RAVEL.
- pierre ROUBERT.

- jean RICHARD (supplique de jacques BLACHERE,père de la femme de jean RICHARD,et de joseph RICHARD,oncle)
- la femme de jean RICHARD, isabeau.
- les deux enfants de jean RICHARD et Isabeau RICHARD.
- la femme de joseph RICHARD, frère de jean.
- sont également blessé mortellement : Le berger et la mère de guillaume RAVEL,et son oncle jean RAVEL.
- pierre ROUBERT qui reçu « divers coups de sabre sur la tête, croyant de l'avoir tué »

A noter qu'il n'y a pas de date bien précise : L'abbé COUDERC,place ce massacre sous la rubrique du 20 janvier,ainsi que plusieurs autres,il semble suivre l'opinion de LABAUME,qui fixe le massacre fin janvier ou au commencement de février .les auteurs non plus ne concordent pas sur le nombre des victimes :14 grandes personnes et 6 enfants,dit LABAUME,25 personnes tuées ou brûlées dit le prieur de Mialet.

Voici la seconde liste :

- jean RICHARD, cardeur
 - isabeau BLACHERE,sa femme.
 - esprit BLANC d'UZES.(compagnon de jean RICHARD)
 - NADAL de SAINT VICTOR D'AILLES,compagnon.
 - henri BOUCHER
 - pierre MATHIEU.
 - ROSSEL.
 - Le berger de RAVEL.
 - Cathin BLACHERE,femme de joseph RICHARD,frère de jean.
 - jean DUCROS.
 - Honoré RAFIN garde du bois du seigneur d'UZES.
 - bertrand GALLON.
 - claudes ROSSEL.
 - Etienne ARENES.
 - pierre ROSSEL
- « il entendit crier le valet du prieur étienne :Sauve-moi la vie ; Le dit valet cessa de crier après un coup de fusil qu'il entendit tirer ; il en avait entendu auparavant tirer dix ou douze coups de fusils,des femmes,des hommes et des enfants qui criaient miséricorde »
- Incendie de quarante deux maisons.

SAINT JEAN DES PINS (5 JANVIER 1703)

Les camisards s'emparent de jean PASCAL,du mas GARRIC,le menèrent devant l'église et lui tirèrent deux coups de fusils qui firent faux feu !Il réussit à leur échapper.

POULS (13 JANVIER 1703)

Voici la liste qui semble complète des personnes tuées dans la nuit du 13 janvier 1703.

- jean COMBES,massacré dans l'église.
- barthelemy BOUDON.
- jean SAUNIER,ses deux fils furent blessés à mort.
- Jean PALAMER.

- jean ALTIER(ce dernier resta estropié de ses blessures)
- jean MAILLIAN.
- pascal SABATIER (massacré dans l'église)
- marguerite CHABERTE.
- Simon VIGNAL.

MONTEILS (17 JANVIER 1703)

Le prieur dominique CLAPIER dit qu'après avoir pillé l'église et le presbytère, les camisards « massacrèrent plusieurs anciens catholiques ».

Dans sa supplique,jacques CLAPIER baille de MONTEILS,dit que sa fille isabeau fut tuée avec trois autres personnes

Enfin dans l'interrogatoire *d'antoine ABERLENC*,camisard ,le juge lui demande « si avant ou après avoir brulé la dite église de MONTEILS,ils n'attachèrent pas le nommé VIGOUROUX,la femme d'antoine le vieux,du dit MONTEILS,un maçon d'ALAIS nommé PETIT jean,ancien catholique, s'ils ne les conduisirent pas dans la maison de CLAPIER,baille du dit lieu,ou ayant trouvé isabeau CLAPIER,ils ne les tuèrent à coups de fusils et de baionnettes. » .

CENDRAS (20 JANVIER 1703)

Il n'y a pas d'enquete sur ce massacre célèbre. Voici la liste des victimes :

Dans la supplique de jean JAUSSAND (procès verbal du 21 janvier 1703),je releve :

- françois CORBESSAS,rentier de JAUSSAND.
- jeanne FRAISSINETTE,sa femme enceinte de huit mois.
- Les cinq enfants de francois et jeanne.

Dans la supplique de jacques LEGAL

- david LEGAL,père du suppléant,
- antoine MICHEL,beau frere du suppléant.

Dans la supplique d'antoine GASAIX

- louis GASAIX,son père.
- louise BOISSIERE,sa mère.
- madeleine et louise ses sœurs.

Dans la supplique de jean CABANIS

- jean BONNAFOUS.
- catherine BONNAFOUS,petite fille du précédent.
- jean BONNAFOUS,petit fils ,bléssé a mort.

Dans la supplique d'antoine ALCAIS

« On y lit que les scélérats le chercherent, pour le faire mourir d'un supplice aussi terrible que celui qu'ils inventèrent pour faire mourir pierre ALCAIS,son frère. »

LABRUGUIERE,dit dans sa lettre que les fanatiques y revinrent et y « continuèrent leurs meurtres ».je n'ai pas trouvé d'autres victimes,mais la supplique de « pauvre homme jacques MASBERNARD »ancien catholique de MALATAVERNE,paroisse de CENDRAS,nous apprend que les camisards y revinrent,le 27 aout 1704,pour achever et égorger les anciens catholiques.

Les suppliques des habitants de CENDRAS,sont tres nombreuses.

SAINT JEAN DE MARVEJOLS (29 JANVIER 1703)

Supplique de simon LABORDE,notaire.

« Les fanatiques furent a MARVEJOLS,le 29 janvier 1703 au nombre de 700 à 800,sur les quatres heures du soir,si animés qu'ils tuèrent tous les anciens catholiques qu'ils purent trouver,y brulèrent quatorze maisons,pillèrent les autres »

Dans la supplique de jacques de BELLEVILLE,on lit qu'ils brulèrent ou tuèrent huit ou dix personnes.

LABASTIDE DE VIRAC (29 JANVIER 1703)

Six catholique massacés au pied de l'autel de l'église.

- nicolas JEAN
- Jacques RIEU.
- Louis VINCENT.
- Louis REDARES.
- Andre VINCENT.
- Noel CHARMASSON.
- Ils furent massacrés « à coups de fusils et à coups de haches comme il est de notoriété publique,et qu'il paraît encore par le reste du sang répandu sue le pavé avec grande éffusion ».

GROUPIERE (30 JANVIER 1703)

« Plusieurs personnes ont été massacrées et tuées »

- antoine DUPLAN.
- La mère de louis GURGON.
- francois TOURNAIRE.
- Le maitre d'école.
- Nicolas DERROURET,bléssé grièvement.

Cette liste est semble t- il complete.

SAMPZON(30 JANVIER 1703)

Il existe deux enquêtes sur ce « brigandage » ,l'une n°253,faite sur la plainte de pierre VERMALE,juge et viguier au marquisat de CHAMBONAS,l'autre N°259,faite sur la plainte des consuls.l'estimation des dégats ne concordent pas,mais les deux enquêtes nomment les six victimes suivantes :

- jean CHAMPETIER.
- andre père.
- vincent GARNIER.
- jacques BROUSSETTE ou BROUSSEDE.
- jean SERRE.
- Jean CHAUTARD.

GENOLHAC (2 FEVRIER 1703)

Les suppliques des habitants de GENOLHAC, sont fort nombreuses. cette paroisse qui eut beaucoup à souffrir, fournit cependant peu de victimes.

Cependant voici le massacre de la garnison le 2 février, par la troupe de JOANNI, vers les huit heures du matin, il pénétra dans la ville à la tête d'environ quatre ou cinq cent hommes.

De La PERRIERE, capitaine, commandant la compagnie bougoise, fut tué dans la sortie qu'il fit pour s'opposer à leur entrée dans la ville. JOANNI resta dans la ville pendant quatorze jours, le treizième jour, il attaqua le corps de garde que commandait le capitaine de MONTLIBERT (archiv.int C184). ce dernier résista pendant quatre heures et fut tué avec plusieurs soldats. le lieutenant se sauva à travers les flammes avec une douzaine d'hommes qui restaient. le valet du capitaine fut blessé, « lequel s'étant trainé auprès de la rivière, ce furent les enfants de GENOLHAC qui l'achevèrent. »

Vers cette même époque, sans date précise fut tué le rentier de Michel FOLCHER ;

Enfin dans sa supplique, Nicolas de LEYRIS, nous apprend que en septembre 1703, cinq de ses métayers furent brûlés dans sa maison.

SAINT ETIENNE DELON (4 FEVRIER 1703)

Dans sa supplique, Pierre VISPRON, facturier de laine, nous apprend qu'après avoir brûlé l'église, les camisards massacrèrent plusieurs catholiques aux environs.

MONS (6 FEVRIER 1703)

-etienne VIALA

-BESSE.

-la femme de BESSE.

-la femme de JOB.

Tous les quatre furent tués dans l'église

SALINDRES (6 FEVRIER 1703)

-Claude LEGALLE dans sa déposition nous apprend que vers les trois heures du soir les camisards arrivèrent et que les catholiques se réfugièrent dans le château. le château fut pris et elle vit tuer en sa présence :

-barthelemy LEGAL, son père.

-isabeau PIALADE, sa mère.

-catherine DURANTE.

« Ayant vu que lorsqu'on eut tué son père d'un coup de fusil, on lui ouvrit avec une hache l'estomac et le ventre et qu'ils en sortirent les entrailles »

Elle même est blessée au-dessus du sein droit ;

-Le 21 mars Pierre PEYRAUBE est assassiné.

VAGNIAS (10 février 1703)

-marguerite PAGESE.

Pourtant il est dit que les camisards massacrèrent plusieurs personnes.

CHAMBORIGAUD (17 FEVRIER 1703)

Il n'y a pas de récit général du massacre de CHAMBORIGAUD opéré par JOANNI. Dans sa première supplique, DUMAZET nous apprend que les camisards y tuèrent vingt six personnes parmi lesquelles dix petits enfants. dans sa seconde, il dit qu'il y a perdu sa femme et ses quatre petits enfants.

- CHABERT dans sa supplique dit que son valet fut tué.
- Simon DUMAS a perdu sa femme et ses trois enfants
- VOLPELIERE a perdu sa femme et son enfant à la mamelle
- henri SEGUIN fut tué le même jour
- Le 21 décembre 1702 avait été tué andré LOUCHE.

A ces morts, il faut ajouter les sept muletiers tués par cette même bande qui avait opéré à CHAMBORIGAUD. « A demi chemin d'ALAIS à VIELVIC (VILLAGE PRES DE VILLEFORT).

Cet assassinat eut lieu « le dernier samedi de carnaval de l'année ».

FRAISSINET DE FOURQUES (21 FEVRIER 1703)

Liste des personnes massacrées par ROLAND, CASTANET, et MOLINES et leur bande, Le 21 FEVRIER 1703.

- la femme d'olivier MAZAURIC.
- la belle fille d'olivier MAZAURIC.
- la femme d'andré BOUTAL.
- la sœur de jean ARBOUSSET.
- françois COMBEMALE.
- jean COMBEMALE, fils du précédent.
- la femme de jean RODIER.
- guillaume PORTALIER.
- claud FORNIERE.
- jeanne GOUT, fille de la précédente.
- jeanne ARBOUSSET.
- jacques LAPORTE, sœur de jacques.
- jean PIC.
- jeanne RODIER, belle fille du précédent.
- anne BOSCARY et ses trois enfants à savoir :
- marie VIRENAIRE
- françois VIRENAIRE
- jean VIRENAIRE.
- jeanne LAPORTE, femme de jean ARBOUSSET.
- marie RODIERE.
- marie PORTALIER, fille de la précédente.
- marguerite COMBEMALE.
- pierre LAURENS.
- jacques PRATLONG.
- jean CABANEL.
- anne BOUTAL, femme de françois CABANEL.
- jean CLEMENT.
- anne CLEMENT, fille de jean CLEMENT.

-jeanne LAPORTE,femme de jean CLEMENT.

-marguerite FRAISSINETTE.

-jeanne VIRENAIRE,femme de jean VALES.

-JEAN BOSCARY.

-jean BOUTAL ,*des CLAUZELS*.

-pierre RODIER.

Bléssés le meme jour :

-jeanne COMBEMALE.

-jean BOUTAL.

-Antoinette FRAISSINETTE,morte de ses blessures trois jour après le massacre.

Dans l'interrogatoire que subirent quelques-uns des coupables en mai 1703,le juge avoue trente quatre victimes.la liste en porte trente cinq.en y joignant antoinette FRAISSINETTE,nous trouvons trente six victimes.

Autres victimes :

Cette malheureuse paroisse de FRAISSINET à fourni encore six autres victimes,tuées après le 21 janvier 1703.ce sont :

-jacques PORTALIER

-autre jacques PORTALIER.

-Antoine COMBEMALE.

-francois COMBEMALE.

-jeanne RODIER,femme de jacques CLEMENT.

-jean LAPORTE.

COLLET DE DEZE (18 FEVRIER 1703)

Dans la supplique de gabriel VILLARET,nous lisons que les fanatiques,vinrent au COLLET,vers les onze heures du soir,et apre avoir brulé toutes les maisons,tuèrent plusieurs catholiques.

FRANQUEVAUX et SAINT GILLES.

Reunis sous ce meme titre,les divers massacres qui eurent lieu autour de SAINT GILLES et à FRANQUEVAUX.les meurtres y furent tres nombreux.

Le premier dont il est mention :

-antoine LANGLOIS

-guillaume DELORT,tous deux tués le 2 mars 1703.

Supplique de l'abbé de l'ABBAYE de FRANQUEVAUX.

-anglas de MASSILLARGUES.

-son valet.

Tués sur les neuf heures du matin le 13 mars 1703,près de FRANQUEVAUX.

Dans la nuit du 24 au 25 septembre 1703,les camisards,tuent RIVIERE à coup de haches et de batons,à la métairie d'ESTAGEL,dépendant du chapitre de SAINT GILLES.

Enfin,le 13 novembre 1703,sur les quatres heures du soir,ils tuent plusieurs catholiques à la métairie de NOBLE HECTOR DE COTELIER.

MAS DES PRATS (5 MARS 1703)

Sont groupés les massacres opérés dans les paroisses de SAINT ANDRE DE BUEGES et de SAINT JEAN DE BUEGES.

Le sieur GROS et sa fille,se rendant au château de SAINT JEAN DE BUEGES,ou les catholiques se sont réfugiés,sont pris par les bandes de ROLAND,avec un, valet d'OLIVIER. Le prophète consulté sur leur sort,condamne seulement ce dernier,qui est executé avec :

- mathieu CAUSSE.
- barthelemy BAUDRAN.
- jacques PORTALES.
- gregoire PORTALES.

Dans le cimetièrre de SAINT ANDRE DE BUEGES.

Le même jour,ils exécurent un autre valet du masage de MASTARGUES.

SAINTE MARTIN DE LONDRES (6 MARS 1703)

Au logis du BOSC ils tuèrent :

- ALARY
- PELISSON
- ROUYEYROLLES.

FERRIERES (6MARS 1703)

- REBOUL,de FERRIERES.
 - deux domestiques de VIALA,de FERRIERES.
 - COSTE,de POMPIGNAN.
 - le valet ou soldat du sieur COSTE,de GIGNAC.
- Déposition du prieur AYRINHAC.

POMPIGNAN (6 MARS 1703)

- fulcrand DESPUECH.
 - etienne ROUSSEL.
 - claud COSTE.(Tous les trois le 6 mars).
 - jean MALABOUCHE,massacré au lieu de VAQUIERES,l'été 1703.
 - jean SADOUL,massacré en sortant de DURFORT.
- Déposition du consul de POMPIGNAN.

SAINTE LAURENT D' AIGOUZE (16 MARS 1703)

- pierre GRISOT,curé
- les huit valets de mo×se R⊙GIS,sans date précise.

VALLERAUGUES (22 mars 1703)

- jean MENARD,du lieu de CAMPREDON,paroisse de VALLERAUGUES.

AUZON (7 AVRIL 1703)

- jacques BARRY

Dans la supplique de Jeanne de GEORGES, veuve du seigneur d'AUZON, on lit que les camisards, ce jour là, firent plusieurs meurtres.

-étienne GARD.

-pierre BRUEYS.

-pierre FELINES, valets de Charles CHAPELIER.

Le 16 novembre 1703, ils pillent encore le village, tuent le père de Louis BARRY.

Aux FUMADES, à côté de ce village, le 8 février 1703, CAVALIER avait pris la femme de Simon ROBERT, ses six enfants et un valet. Le prophète fit mourir seulement ce dernier.

MOULEZAN (2 AVRIL 1703)

Ce jour là, les camisards brûlèrent trente maisons, et y tuèrent seize personnes.

-le fils aîné de la veuve de Pierre RIBOT, âgé de 18 ans.

-le frère aîné de Mathieu REY, âgé de 18 ans.

-le fils aîné de Mathieu HERAL, âgé de 18 ans.

-Marie RIEUTORD.

-Gilles REY.

-la femme de MICHEL « jeté dans le feu ».

-JEAN DUMAS.

Au mois d'octobre 1703 :

-Claude PERSIN ;

« le 24 janvier 1704, les dits scélérats, étant venus au dit MOULEZAN, et dans la campagne pour prendre les bergers et les autres qu'ils auraient pu attraper, pour assouvir leur rage sur ce pauvre village, et même auraient pris et tué ce même jour, le berger du sieur Jean TEMPIER, maire et lui prirent onze moutons, et aussi une fille de la veuve de Pierre RIBOT, qu'ils avaient couverte de plaies à coups de haches et de baïonnettes, croyant de l'avoir tuée. »

BEAUVOISIN (7 AVRIL 1703, vendredi saint)

-thomas TRIVE

-étienne TILLARET.

AUREILLAC (12 AVRIL 1703)

Supplique de Joseph GASTAUD, curé pour Jacques CAZE « pauvre enfant orphelin, âgé de seulement trois ans et demi, son paroissien, lequel n'a nul parent ni autre ami que le suppliant » : Le 12 avril assassinat de son père et de sa mère. Le 26 mars 1704 assassinat de son grand-père.

PRADEL (24 AVRIL 1703)

Il est question d'un massacre de vingt personnes, mais sans indication du nom des victimes.

SAINT ANDÈOL (24 AVRIL 1703)

-Pierre MATHIEU.

-les deux fils de Noël MATHIEU

-la femme d'un des dits Noël

-LEVASSEUR.
-jean CANONGE.
-jean CHEVRIER.

SAINT ANDRÉ DE VALBORGNE (28 AVRIL 1703)

Il est question ici de jacques MALEVILLE,qui avait fait partie de la bande de CASTANET.il l'avait quitté depuis trois jour,après avoir promis à Mr de FESQUET,seigneur du lieu de ne plus recommencer.sur son cadavre on trouva le billet suivant :

« C'est pour les bienfaits des déserteurs de CASTANET.autant en arrivera à tous ceux qui se rendront au château,comme aussi à tous qui les solliciteront,adieu messieurs,votre très humble serviteur. »

CASTANET.

SAINT JEAN DE GARDONNENQUE (24 MAI 1703)

-le père de jacques GERVAIS.
-guillaume CHASSAN,du mas d'ARBOUSSE,paroisse de SAINT JEAN.
-daniel COUSTELLE (son lieu de naissance n'apparaît pas sur le proces verbal.)il est tout a fait possible qu'il ne fut pas de SAINT JEAN.

MÉTairie DE VALSAUVE (5 JUILLET 1703)

PROCÈS VERBAL EN DATE DU 5 JUILLET 1703.

Gabriel BROCHE se présente devant Michel BARTHELEMY DU SERRE, lieutenant du juge en la justice ordinaire de VALSAUVE, à 5 heures du matin, ensanglanté et les mains encore liées, et le prie de venir vite à la métairie.

Le lieutenant du juge se rend aussitôt à BAGNOLS, pour y voir l'abbesse dont dépend la métairie.puis arrive à la métairie de VALSAUVE ou Catherine BONNAMOUR, veuve de sebastien BROCHE, et mère de gabriel, lui fait le récit suivant :

« hier au soir environ les neuf heures, son feu mari, elle et ses enfants, au sortir du souper, leurs domestiques au nombre de douze, et les moissonneurs, ils se rendirent tous à l'aire de la dite métairie, et comme chacun prenait ses petits divertissements, comme font ordinairement ceux qui travaillent la campagne, ils se virent tout a coup entourés de toutes parts par des gens armés de fusils, pistolets, épées et baïonnettes, ce qui les épouvanta, et un de la troupe qui en était le commandant, qu'on nommait CAVALIER, vint à eux et leur dit ces mêmes mots : Messieurs, vous vous divertissez bien ici, et le dit feu BROCHE son mari s'approcha de lui et lui demanda ce qu'il voulait.ledit CAVALIER,répliqua et ordonna que personne ne quittât l'endroit ou ils étaient et que si quelqu'un entreprenait de fuir, il ferait tirer dessus.

qu'il n'était pas la pour leur faire aucun mal,qu'il voulait seulement qu'on fit boire ses gens et lui aussi qui en avait besoin.

Le dit CAVALIER était fort bien vêtu,et avait un plumeau rouge à son chapeau.ayant une grosse troupe de gens armés à ses cotés,et derriere lui, lequel demanda ou était BROCHE le fermier.son dit feu mari s'avança devers ledit CAVALIER,et lui dit que c'était lui qui était le fermier de madame l'abbesse,et ayant demandé au dit CAVALIER,ce qu'il désirait de lui et ce qu'il voulait lui dire,ledit CAVALIER lui répondit en ces mêmes mots : « Mon ami n'appréhendez rien, il ne vous sera fait aucun mal :Je ne vous demande que des cordes ».

Pour lors le dit feu BROCHE,son mari, lui en ayant baille ledit CAVALIER,lui réitéra les mêmes choses qu'il ne lui serait fait aucun mal,et le nommé MARCHANT qui était nouveau converti en assura aussi ledit feu BROCHE son mari.le dit MARCHANT avait resté longtemps dans la dite métairie aux frais et dépends du dit BROCHE,lui promettant toujours que l'on attenterait pas à la dite métairie pendant qu'il y serait. Cependant il était avec ledit CAVAILIER, et dès qu'il eut les cordes, il commanda à ceux de sa troupe d'attacher deux a deux tous les hommes qui étaient dans la dite aire, et de commencer par ledit feu BROCHE et son fils.ce qu'il fut exécutait d'abord et ne laissait pas de dire toujours qu'il ne leur serait fait aucun mal.

Après qu'on les eut ainsi attachés,ledit CAVALIER commanda à sa troupe de les bien garder et ordonna que si quelqu'un faisait le moindre semblant de vouloir fuir d'y tirer dessus.après quoi il entra avec une autre partie de sa troupe dans la métairie.

La plaignante y étant aussi rentrée, ils lui demandèrent à boire.elle leur en offrit et demandait toujours au dit CAVALIERgrâce pour son mari,et ledit CAVALIER le lui promettait, elle leur fit apporter du pain et du vin.ils burent tous sans s'asseoir.

Ensuite ledit CAVALIER, prit une hache pour enfoncer un coffre, et effectivement le fit enfoncer, et prit tout l'argent qui s'y trouva et que son dit feu mari lui avait mis, il n'y avait que deux ou trois jours.la somme était considérable, étant l'argent provenant de la vente des cocons, de laine, et de la « rusque »ou écorce de bois, que son feu mari avait vendu, il y avait 800 livres, le dit CAVALIER prit la dite somme et fit prendre aussi tout le linge qui se trouva dans le coffre.il fit aussi enfoncer deux autres coffres qui étaient remplis de toutes sortes de linge, tant pour la table, le lit ou les personnes, et l'ayant fait sortir et mettre sur le pavé, il prit, toutes les chemises et les distribua à sa troupe autant qu'il en trouva et leur fit quitter les chemises sales et en prendre de blanches, les faisant venir pour cela les uns et les autres.

Il fit emporter le reste du linge, ensemble les habits, les chapeaux, les souliers, de son dit feu mari, de ses enfants et de ses domestiques, après quoi le dit CAVALIER, voulut voir toutes les chambres de la métairie, et par exprès l'appartement de madame l'abbesse, et pour ce faire il ordonna à la nièce du dit feu son mari, qui est une jeune fille de quatorze à quinze ans de l'emmener dans les dites chambres et appartements, et les ayant parcouru il serait retourné avec sa troupe à la cuisine ou il fit prendre quatre fusils qui appartenaient au dit BROCHE ,son feu mari.

Lorsque cela fut ainsi executé, CAVALIER, et sa troupe sortirent de la basse cour, et pour lors un nommé *la JEUNESSE* ,qui se disait officier de la troupe recommanda à toutes les femmes et filles qui étaient dans la dite métairie de bien fermer toutes les portes, les menaçant que si elles sortaient, on les tueraient, et étant dehors ledit CAVALIER se mit sous un mûrier qui était devant la métairie du coté du midi, et environ à trente pas de l'endroit ou ces pauvres malheureux étaient attachés, et ayant appelé *la JEUNESSE*, il lui ordonna de les faire mettre à genoux :Lequel fit le dénommé *la JEUNESSE* ,en leur disant de prier DIEU.un moment après le dit *la JEUNESSE* les fit lever et les aurait fait ranger en haies, deux par deux, et pour lors il dit à sa troupe de leur tirer dessus.les dits BROCHE, père et fils firent ce qu'ils purent pour éviter la Mort,on tira sur eux et le père fut jeté sur le carreau, son fils s'échappa et se jeta dans un blé.et de vingt trois personnes qui étaient attachées, il n'y eut que le dit BROCHE fils et un jeune homme de SAINT PAUL DE LA CAMP,qui en aient échappé ;

Les autres ont tous été tués ou blessés à mort.et ce qui est encore plus cruel,c'est qu'après avoir fait deux décharges de pistolets et de fusils sur eux, ils prirent des barres de bois et des baïonnettes,desquelles ils les frappaient indifféremment,les croyants tous mort,le dit *la JEUNESSE*,levant les yeux en haut en invoquant le SAINT ESPRIT,lui demandait de le venir aider d'achever de tuer.

Après quoi ils fouillèrent dans les poches de tous les morts et mourants.ils leur ôtèrent leurs habits,leur chapeaux et leurs souliers,à la plus grande partie, étant à rapporter que deux femmes du lieu de COLLONGRES qui étaient proches de la dite métairie, rapportèrent avoir vu un homme avec deux mules et était au-dessous de la dite métairie, et attendait les dits rebelles pour charger les deux mules de tout ce que l'on avait pris.ils passèrent au chemin appelé la CHARRION par ou l'on va à LUSSAN, et a SAINT AMBROIX.

Après que les scélérats furent partis, la dite plaignante s'en alla à l'endroit ou l'on avait massacré son mari et les autres, accompagnés de ses filles et de son fils, de sa nièce et autres femmes qui se trouvèrent dans la métairie, et étant sur le lieu, elles auraient trouvé son mari mort de deux coups de fusils dans le corps, et sa tête écrasée de coup de barre et son corps percé de plusieurs coups de baïonnettes.

ARCHIVES INT.C260

SAUMANE (20 JANVIER 1703)

-antoine FOURNIER

MEJANES (20 JANVIER 1703)

-CLAP,meunier.

BROUZET (13 AOUT 1703)

-pierre BOUISSON

-claude CAMP,tué le 11 décembre 1703.

VÉZENOBRES (22 AOUT 1703)

-un valet

-le sousberger

-une servante du neveu de jacques PRADES,prieur de VALENCE.

LA CADIÈRE (27 AOUT 1703)

-jean ROLLAND,celui ci avait indiqué le chemin aux troupes du roi lors des combats de POMPIGNAN.

-antoine COURTAILLAC,tué au CROS,fin mars 1703.

-un métayer à la CALMETTE

-son berger à la CALMETTE

-jacques CABANNE à la CALMETTE

-francois SABATIER à la CALMETTE

-un autre SABABTIER à la CALMETTE

-VALENTIN,le 10 ou 12 mai 1704. à la CALMETTE

MONTARENT (12 SEPTEMBRE 1703)

-la femme de paul LARNAC et ses quatres enfants,voici les prénoms de trois :

-marie, 14 ans.

-isabeau,9 ans.

-firmine,17 ans.

-marie LARNAC,agée de 57 ans.

-catherine COURTIN,25 ans enceinte.

-jean CHAPELIER,agé de 80 ans.

-la femme de jean CHAPELIER agée de 70 ans ;

Ces meurtres furent commis a CRUVIERES,paroisse de MONTARENT.

POTELIÈRES (12 SEPTEMBRE 1703)

Ce fut le soir du 12 septembre 1703 qu'eu lieu le massacre :les camisards n'étaient que 25 à 30.

Ils commencèrent par les maisons appelées LE MAS, « entrèrent dans la maison du nommé jean VERMALE,tuèrent sa fille agée d'environ 33 ans »,de là ils allèrent à la maison de pierre BECUS, « attachèrent le dit pierre BECUS et sa femme,tuèrent leur fille et baillèrent deux grands coups de hache à leur fils,agé d'environ 20 ans,lesquels lui coupèrent les reins,qu'ils laissèrent sur la place ,pour mort, et emmenèrent le père et la mère « dans la maison d'antoine VINISSAC,tout près de là,tuèrent la fille dudit VINISSAC,et son frère d'environ 40 ans,la fille de 17 ans.ils y tuèrent aussi ledit pierre BECUS et sa femme attachés ensemble »de là ils vont sur la place publique se dispersent,dans les maisons,ils prennent guillaume GUIRAUD,sa mère ,sa femme,et sa fille,simon BEAUJALAS,la veuve de pierre FELINES,et ses deux filles,isabeau MAURINE,veuve d'antoine FELINES,charles MARTIN ,sa femme et son valet,jeanne THOMASSE,veuve de charles FELINES,et ses deux filles,jean FELINES,et anne MATHIEU,des PLAUSOLES,sa servante,un fils de M. de MALAVAS officier du dit lieu, agé d'environ 16 ans.ces prisonniers sont emmenés,attachés dans l'église « ou ils furent exécutés par un seul de ces scélérats,à coup de baïonnettes et de haches qui était éclairait par les autres ».

Certains ne sont pas morts malgré le nombre de coups de haches et de baïonnettes,comme guillaume GIRAUD,sa femme,isabeau MAURINE,une des filles de la veuve de pierre FELINES,malgré tout on ne croit pas qu'ils puissent en réchapper.

Pendant ce temps d'autres vont à la maison de pierre FELINES,agé de 80 ans,dans le lit « détenu de ses douleurs,ayant avec lui un petit enfant de sa fille,mirent feu au lit ou ils furent tous deux brûlés ».

A la maison du baron d'ALAIS,ils prirent le nommé jean CASSAGNAS ,l'assommèrent à coups de baton,et s'échappant d'eux,ils lui tirèrent un coup de fusil duquel coup il resta mort sur la place,baillèrent un coup de hache sur la tête de la femme dudit CASSAGNAS,qui la tomba évanouie,ayant son petit enfant au bras,et puis pour voir si elle était morte,lui baillèrent deux ou trois coup de baïonnettes qu'elle souffrit sans crier,ce qui fit qu'on la crut morte ».

Au total 22 tués sans compter les blessés.

MALHAC (13 SEPTEMBRE 1703)

Cette métairie appartenait au chapitre d'UZÈS.

- la femme de LEGAUD, fermier, marguerite DUMASSE.
- guillaume LEGAUD, son fils.
- André, berger.
- marie LEGAUD, fille bléssée.

CAMPAGNE (24 SEPTEMBRE 1703)

Ce château appartenait au chapitre de NIMES.

Le 24 septembre les camisards tuent 8 valets.

Le 26 septembre, ils tuent jacques DURAND à la métairie de SAGNAN, appartenant au même chapitre.

AIGUES-MORTES (25 SEPTEMBRE 1703)

Les camisards tuent à la métairie de SAINT JEAN, 6 valets et antoine BAISSADE.

SATURARGUES et SAINT-SERIÈS (20 SEPTEMBRE 1703)

Cette liste est publiée d'après le relevé du curé de SAINT-SERIÈS.

Il est très probable que ce massacre est attribué à CAVALIER.

Une enquête officielle a été ordonnée par LAMOIGNON.

Un procès verbal est fait par le juge REBOUL, en présence des victimes, dont les noms sont inscrits à mesure qu'elles sont reconnues.

- la femme de pierre CASTEL
- les deux enfants de pierre CASTEL.
- demoiselle de RECOULIN
- sa servante
- la femme de SERVENT, enceinte et un enfant de 4 ans. massacrés.
- la veuve DALARY et deux de ses filles.
- ozias RIBES.
- la belle fille de ozias RIBES.
- ses deux petits enfants.
- étienne MARQUÈS, Baille et trois de ses enfants.
- sa femme bléssée à mort, et deux autres enfants bléssés à mort.
- pierre BATAILLE
- la femme de pierre BATAILLE.
- la femme d'ETIENNE consul.
- michel ETIENNE
- la femme de fulcrand ROUVIERE.
- leur fille.
- leur belle fille avec son enfant ont été brûlés.
- la femme de jean VESSIERE
- sa fille (cette dernière vit encore dit le rapport)
- jean BATAILLE

- la femme de barthelemy VACHE.
- la fille de barthelemy VACHE.
- la veuve DALENC, blessée à mort.
- son fils tué.
- la veuve de pierre TONDUT.
- léonard MARQUÈS.
- la fille de léonard MARQUÈS.
- la femme de pierre TONDUT, et ses deux enfants.
- la femme de valentin, et son enfant de trois mois.
- le nommé COMBES.
- son enfant.
- sa femme blessée a mort.
- pierre MEGÈ.
- sa femme blessée a mort.
- son berger, tué.
- la femme de jean BATAILLE et ses deux enfants.
- la femme de DURAND, enceinte.
- la femme de DESPEISSES et ses trois enfants.
- Antoine MARQUÈS, père.
- sa fille, femme de BONISSEL., Et deux enfants de cette femme.
- Laurent GRUVEL
- le nommé LAFLEUR.
- la veuve d'Antoine JULLIAN.

Une autre liste existe, elle a été faite par l'abbé COUDERC, mais six mois après, à LUNEL le 15 février 1704.

Le même jour, à SAINT-SIRIÈS, il y eut onze personnes tuées, ce sont :

- jean PENOT.
- sa femme, bléssée.
- pierre LAUTON, consul.
- sa femme, et son enfant.
- guillaume MEJAN.
- sa femme.
- se deux enfants.
- la femme de Philibert ROUX, et son enfant.
- le berger de Mme de SAINT-SIRIÈS.

SOMMIÈRES (2 octobre 1703)

Supplique de jean NICOL.

- Charles CUSSON, blessé de deux coup de poignard.
- la femme de jean DELEUZE « égorgée, brûlée, réduite en cendres »

SAINT BRESSON (4 OCTOBRE 1703)

- Antoine DIDES
- Étienne MASSAL

GOUDARGUES (5 OCTOBRE 1703)

- un berger d'Étienne VIGNAL.
- trois filles d'Étienne VIGNAL.
- une fille de français VIGNAL.
- la servante d'Antoine VIGNAL.

LA BEGUDE D'AUZON (6 OCTOBRE 1703)

- la mère de jean GUIRAUD.
 - le père de louis PASSE.
- Le 30 avril 1703, le frère de jean GUIRAUD.

MONTPEZAT (19 OCTOBRE 1703)

- le meunier.
- un habitant de CRESPIAN.

THARAUX (6 NOVEMBRE 1703)

- jean GUIRAUD.
- Raymond BERNARD

CORCONNE (8 NOVEMBRE 1703)

- louis COLOMB
 - Françoise MALACOMBE âgée de quinze ans.
 - Jeanne JACQ, âgée de 16 ans.
 - Catherine GILLES, veuve.
 - une autre femme (pas de nom)
- Tous les cinq, furent immolées dans un bois ,près de CORCONNE par ordre du prophète.

ARZENC (23 novembre 1703)

- le frère de guillaume DORNEC.

UZÈS

En novembre 1703, sans date du jour, assassinat près de SAINT- AMBROIX, de la dame DE LA TOUR DE MIRMANT, et de Daniel ARMAND, qui la conduisait.
Quelque temps auparavant, jean ROUX , beau père d' ARMAND.

LE POMPIDOU (13 DECEMBRE 1703)

- le père d' Antoine TINEL.

NOTRE DAME DE LA ROUVIÈRE (EN JANVIER ET FEVRIER 1703)

- pierre BOUDON.
- pierre VALS.

GÉNÉRAC (8 FEVRIER 1704)

- marc TEMPIER
- michel MOURESSAC.
- le 8 février 1704,entre BEAUVOISIN et GÉNÉRAC :
- jacques ELZIAC.
- louis GALON.
- le maître d'école de GENERAC,
- un chaudronnier.

SAINT- PRIVAS- DES- VIEUX (27 FEVRIER 1704)

- robert CARREIRON (le 27 février 1704)
- au château de SAINT PAUL DE COURTAISON (29 février 1704),
- le fermier
- les valets.
- les domestiques.

BELLEGARDE et MANDUEL (29 FEVRIER 1704)

- GUIOT, rentier de la métairie de CARLAC (terroir de BELLEGARDE).
- ses deux enfants
- ses bergers.

Dans le terroir de MANDUEL, dans la métairie de Jeanne de RAHMON de SAINT ETIENNE :

- Étienne GRANIER, rentier.
- Catherine GALAFRE et leur enfant.

Et dans la supplique de jean FROMENT DE MANDUEL,on lit que les fanatiques sont passés plusieurs fois à sa maison de RODILLAN « et fait plusieurs meurtres ».